

RÈGLES DE FORMATION DES GROUPES 2016

NIVEAU	RÉGULIER		DÉFAVORISÉ	
	MAX	MOYENNE	MAX	MOYENNE
Préscolaire 4 ans	17	14	17	14
Préscolaire 5 ans	19	17	19	17
1 ^{ère} années	22	20	20	18
2	24	22	20	18
3 ^e à 6 ^e	26	24	20	18
Sec. I	28	26		
Sec. II	29	27		
Sec. III à V	32	30		

- Pour les niveaux multiples, le dépassement d'élèves est calculé en fonction de la moyenne et non du maximum [convention art. 8-7.02 G)]. Si les moyennes sont différentes, la plus basse s'applique.
- Les écoles défavorisées sont : Bouchard, Saint-Alexandre, L'Oasis, Saint-Philippe, De La Durantaye, Sainte-Paule, Saint-Joseph et Notre-Dame (Annexe XLVI).